|  |  |
| --- | --- |
|  | *Réception du dossier au Département du Loiret**(cachet date)* |
| **FORMULAIRE UNIQUE DE DEMANDE DE SUBVENTION** **2019**🞏 A l’appel à projets d’intérêt communal (volet 3), 🞏 L’Aide aux communes à faible population (volet 3bis)🞏 A l’appel à projets pour des travaux de sécurité sur routes départementales en agglomération (volet 3ter)🞏 A l’appel à projets pour les crédits d’Etat (produits des amendes de police et redevance des mines sur pétrole) *Cadre réservé par le Département* |

|  |  |
| --- | --- |
| Identification du demandeur (maître d’ouvrage) | Personne chargée du dossier |
| Nom de la collectivité : Nom du Maire ou Président(e) du groupement de communes : Adresse et téléphone : | Nom, prénom :Qualité :Téléphone :Adresse mail : |

Titre de l’opération

Localisation de l’opération (adresse) le cas échéant

Détails des dépenses HT du projet d’investissement

-

-

-

-

|  |
| --- |
| Montant de la demande de subvention départementale : |

|  |
| --- |
| Plan de financement prévisionnelConforme aux dispositions de l’article L1111-10 du Code général des collectivités territoriales |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Aides attendues | Montant € HT | % | Préciser si les demandes de subvention auprès d’autres financeurs publics ont été réalisées, accordées\*, et à quel titre |
| Département Appel à projets d’intérêt communal Ou Aide aux Communes à faible population (incluant les remboursements d’annuités d’emprunts)OuAppel à projets pour des travaux de sécurité sur RD en agglomération |  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Région |  |  |  |
| Etat (DETR, FSIL, etc…) |  |  |  |
| Crédits d’ETAT (Produits des amendes de police/Redevances des mines sur le pétrole) |  |  |  |
| Union européenne |  |  |  |
| Autres financeurs publics (Ademe, Anah, …) |  |  |  |
| Total des aides publiques |  |  |  |
| Autres (à préciser) |  |  |  |
| Autofinancement |  |  |  |
| Dont empruntsDont fonds propres |  |  |  |
| Total autofinancement |  |  |  |
| **Total** |  |  |  |

*\*joindre, si possible les conventions entre la commune maître d’ouvrage et les co-financeurs publics*

Planning prévisionnel

Date prévisionnelle de début du projet (de la première dépense de l’opération ou commencement des travaux) :

Date prévisionnelle de fin du projet (livraison ou/et inauguration) :

Fait le

Signature et cachet du maître d’ouvrage :

Liste des pièces à annexer au formulaire, nécessaires pour **déclarer le dossier de candidature complet :**

**1/ Une présentation du projet ou notice explicative**

La présentation exposera le contexte, les enjeux et objectifs du projet. Elle développera le contenu du projet et détaillera, selon les connaissances disponibles, le coût HT, le financement et le calendrier de l’opération.

Cette présentation devra également permettre pour l’appel à projets d’intérêt communal (volet 3) :

* De situer le projet dans au moins une des trois thématiques :
* Aménagement durable : vers un nouveau modèle d’aménagement en réponse aux besoins locaux ;
* Proximité et développement des territoires : des territoires plus proches des habitants et plus dynamiques ;
* Cohésion sociale et citoyenneté : bien vivre-ensemble au sein des territoires.
* De préciser les finalités **d’intérêt local** du projet
* répondre aux besoins du territoire communal et de ses habitants, notamment en termes de service de proximité, au regard de constats et/ou d’éléments de diagnostic territorial ;
* participer à structurer de manière cohérente le territoire communal.

**2/ la délibération de la commune ou groupement de communes, maître d’ouvrage :**

- adoptant le projet ;

- autorisant son représentant à déposer un dossier de candidature au Département ;

- sollicitant le soutien financier du Département (préciser les aides).

**3/ une attestation de non commencement de l’opération *(important pour la recevabilité de la demande, excepté pour les situations d’urgence au titre de l’Aide aux communes à faible population) ;***

**4/ l’estimation détaillée des dépenses (devis) ;**

**5/ l’échéancier de réalisation de l’opération et des dépenses afférentes ;**

**6/** le cas échéant, l’étude d’impact sur les dépenses de fonctionnement exigée par l’article L.1611-9 du Code général des collectivités territoriales pour toute opération exceptionnelle d’investissement selon les seuils définis par le décret n°2016-892 du 30 juin 2016 codifié à l’article D.1611-35 du même code ;

**7/ les plans techniques nécessaires à l’étude de l’opération en cas de travaux sur des ouvrages bâtimentaires ou de voirie :**

* un document précisant la situation juridique des terrains et immeubles établissant que le demandeur a ou aura (avec une date prévisionnelle) la libre disposition de ceux-ci ;
* selon la nature des travaux : l’arrêté de permis de construire, de lotir, de démolir ou d’aménagement, ou la déclaration de travaux, ou tout autorisation administrative (secteur sauvegardé, édifice protégé…) nécessaire au commencement des travaux ;
* le plan de situation et le plan masse des travaux (plan de l'existant) ;
* un plan projet comportant les cotes de la voie notamment lorsqu’il s’agit de travaux sur **route(s) départementale(s) ;**
* le programme détaillé des travaux (planning mensuel des phases travaux).

**8/ la copie des décisions d’octroi des subventions des autres financeurs** (ces pièces sont à produire dès que le maître d’ouvrage en aura connaissance).

Pour dépôt du formulaire :

Adresse :

Département du Loiret – Services Aux Territoires

45945 Orléans

Et/ou

Mail par secteur :

montargois@loiret.fr

giennois@loiret.fr

couronne-orleanaise@loiret.fr

pithiverais@loiret.fr

secteur-metropole@loiret.fr